

Directives concernant les mises en candidature

Bourse pour les résidents autochtones en médecine de famille

Pour être complet, le dossier de candidature à la Bourse pour les résidents autochtones en médecine de famille doit comprendre les éléments suivants :

- Les coordonnées du candidat.
- L'université du candidat.

Veillez fournir séparément les documents suivants :

- Un court CV (maximum quatre pages).
- Deux lettres d'appui d'enseignants décrivant les qualités de leader du candidat et ses talents d'orateur.

L'une des lettres de recommandation doit provenir du superviseur d'un cours facultatif en santé autochtone (le superviseur peut être ou non autochtone lui-même) ou du superviseur d'un projet d'érudition témoignant du leadership du candidat en santé autochtone.

Les lettres d'appui sont une composante importante du processus de sélection pour le Prix Val Rachlis pour le leadership en médecine de famille ; elles devraient contenir suffisamment d'information sur les compétences en leadership et en présentation orale de votre candidat pour appuyer sa candidature. Les candidats seront notés en fonction de leurs réalisations universitaires liées à la médecine de famille, de leurs qualités de leaders, de leurs services rendus à une communauté dont les besoins ne sont pas comblés, de leurs compétences en présentation orale et de leurs réalisations exceptionnelles durant les études prédoctorales ou la résidence. Veuillez fournir autant de détails que possible.

Dans un autre document à part, veuillez fournir des pièces justificatives d'un ou de plusieurs des éléments suivants :

1. Les activités de leadership au cours de la résidence ou des qualités de leadership (autres que les activités du département et du programme, p. ex., implication en médecine de famille organisée, au sein de la Section des résidents du Collège des médecins de famille du Canada ou de Médecins résidents du Canada).
2. Les réalisations universitaires liées à la médecine de famille (p. ex. publications).
3. Les travaux de recherche.
4. Les compétences en présentation orale (s'exprimer clairement et avec assurance devant de grands groupes).
5. Les réalisations uniques ou activités exceptionnelles durant les études prédoctorales ou la résidence.
6. Le service auprès de populations vulnérables, telles que les populations rurales, les Autochtones, la communauté LGBTQ+, les personnes souffrant de toxicomanies ou de problèmes de santé mentale, les personnes vivant dans les quartiers défavorisés, etc.

Veillez téléverser vos pièces justificatives en format PDF, en prenant soin de respecter les exigences de présentation suivantes :

- Police : Arial ou Times New Roman
- Taille de la police : 12 points
- Marges : Taille standard de 25 mm
- Restrictions relatives au nombre de pages : maximum 10 pages

Les dossiers de plus de 10 pages seront tronqués.